



## Sites pour adultes mineurs

-----  
Par Bond006

Bonjour,

J'en profite pour vous demander.

La plus part des mineurs sont malheureusement souvent exposés à du porno.

En ce qui concerne les parents, ils sont responsables mais pour ce genre de chose c'est difficile à contrôler.

Peuvent ils être poursuivi en justice ?

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Si la négligence des parents met les enfants en danger, ils peuvent être poursuivis.

De même des personnes informées de la situation et qui ne signalent rien seront aussi mises en cause (enseignants, médecins, proches, etc)

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F781]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F781[/url]  
"La non-dénonciation d'une situation de maltraitance dont on a connaissance peut être punie de 3 ans de prison et de 45 000 ? d'amende."

-----  
Par Bond006

Merci